

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU C.A en date du 20 décembre 2002.

Présents : VERWAEST Jacques, DEFRAEYE René, UNDORF Gilbert, BUGGENHOUT Francis, FIEVET Daniel, CARRALCAZAR MARTIN Raphaël , DELCOMINETTE Guy, ROLIN Jacky, VAN VLAENDEREN Michel.

Absents excusés : RONSSE Marc, WIGGELEER Patrick, FERON Michel.

1 Accueil du Président : Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, le Président fait visiter les nouveaux locaux du G.S.R.

Deux candidats ont rentré leur demande à un poste d'Administrateur.

Madame GHYSELEN – DURLET Anne et Monsieur FERON Michel.

Ils seront présentés à l'A.G du 11 janvier 2003.

2. Acceptation du P.V de la réunion du 18/10/02 : le P.V est accepté sans remarques.

3. Ballottage : 27 nouveaux membres sont présentés et acceptés par le Comité de Ballottage.

Un nouveau cercle de tir est présenté au Comité et accepté par celui-ci :

ARCHERY CLUB DE RECHT, sous le numéro 606 et les initiales ACR.

4. Secrétaire général : 1556 membres inscrits en 2002.

A la date du CA, 556 inscriptions pour 2003.

Présentera à l' A.G un rapport concernant la demande du Ministre DEMOTTE (80 % de membres du même sexe dans un C.A au maximum, les deux sexes doivent être représentés).

Un vote sera soumis à l' A.G concernant ce décret (majorité des 2/3).

5. Trésorier :

Nombres de cotisations payées en 2002 : 1556 soit 26 de plus qu'en 2001.

Cotisations payées pour 2003 : 440

Dossiers non clôturés ADEPS : TRENTO, OULOU , NYMBURG et CANBERRA.

Rappel du Ministre pour « Promotion de la Santé » : la réponse du Dr TRICOT sera transmise.

Cours d' Initiateur à la FRAINEUSE : tout est en place.

Assurance : le club ACG demandait quelques précisions qui lui seront rapportées par le DP LIEGE.

Le C.A souligne qu'il est loisible à tout club de prendre une assurance complémentaire en plus de celle de la LIGUE.

Le C.A garde toute sa confiance en l'assurance de la LIGUE.

Préparation du bilan 2002:

Gestion

Plan Programme Promotion, Sport de haut niveau ; Formation de cadres, Dopage, Cadre Technique.

La situation financière actuelles est positive.

Budget 2003 :

Gestion

Plan Programme : C.M et C.A 66% d'intervention de l' ADEPS.

Junior Cup : 45 % d'intervention et peut être 66° /° pour les C.E Jeunes.

Il faudra certainement prévoir une augmentation de l'intervention personnelle des sélectionnés.

Equipes à l'étranger : reçu documents ADEPS à rentrer pour le 15/04/03.

TAXES TARGET FITA : le club 611 ACS n'a pas encore payé la taxe FITA de 50 €.
TAXES SUR TIREURS : 204 GPE doit 13.50 €
305 CAR doit 17,50 €
252 FAO doit 32,75 €.

Salon de Charleroi : le document sera envoyé aux clubs du HAINAUT.

6. Directeur Technique :

Bilan des stages d'hiver : Participation correcte des Elites.

Le classement BIR reste très indécis, la décision finale tombera à CAB.

CHAMPIONNAT DE Belgique JEUNES : se déroulera à TONGRES , au Hall Sportif.

2 divisions d' arc : RECURVE ET COMPOUND

CATEGORIES :

BENJAMIN = archers DEBUTANTS (non confirmés) de 14 ans et moins ; tir sur blason de 60 cm placé à 18 M.

Les Benjamins et Benjamines ayant tiré sur 40 cm ou tri spot en 2002, s'inscrivent en cadet.

CE CHOIX EST DEFINITIF.

CADET = archer CONFIRME de 16 ans et moins, tir sur blason de 40 cm pour les Recurve et sur TRI SPOT pour les compounds.

JUNIOR = archer de 17 et 18 ans, tir sur blason TRI SPOT.

Coût de la participation 7 € a verser au compte 068 – 205326 –94 avant le 9 février 2003.

Date limite d'inscription : avant le 2 février 2003 auprès de la HBL.

CHAMPIONNAT DE LFBTA : Salle St BERTHUIIN à MALONNE

Date limite d'inscription : 25 janvier 2003 auprès du secrétariat administratif de la Ligue.

Coût : 10 € les SENIORS, 7 € les JEUNES.

CHAMPIONNAT DE Belgique . PALAIS DES EXPOSITIONS HALL 2 à NAMUR

Date limite d'inscription = 8 février 2003 tant pour les équipes que pour les individuels, auprès du secrétariat administratif de la Ligue.

Coût : EQUIPES = 25 € Equipes de **TROIS** TIREURS.

INDIVIDUEL = 10 € .

Le C.A confie les missions de préparation des règlements et du déroulement de ces championnats au Directeur technique et au secrétaire administratif.

CALENDRIER DE LA SAISON EN PLEIN AIR 2003 : le calendrier est accepté sans remarques et peut être transmis aux clubs.

7. Communication et Gestion Sportive, National, COIB :

Le site est constitué, les clubs vont recevoir leur log-in et leur mot de passe.

Les administrateurs reçoivent leur log-in et leur mot de passe.

Belgique – Hollande par équipes , le 26 janvier 2003 dès 14 h en inauguration du bâtiment sportif du G.S.R.

PEIGNOIS Christophe abandonne son état de BOT.

Coût de la participation aux stages ADEPS = Initiateur = 37 ,5 € ; Moniteur = 62 €.

Le C.E 2004 se met en place progressivement.

APPEL A CANDIDATURE POUR LES CHAMPIONNATS :

Un dossier doit être rentré au moins 1 an à l'avance.

Le dossier sera remis à la LFBTA, qui l'étudiera et transmettra à l' Exécutif pour décision définitive.

Pour les Championnats de Belgique FIELD : il est conseillé 48 cibles (2 parcours)

Les championnats pourront se faire SANS ALTERNANCE (4 voix pour , 3 contre et 1 abstention).

TIR DES 5 NATIONS : WUUSTWEZEL fait toujours partie des 5 Nations, MAIS NE SERA PAS STAR.

SELECTION FIELD EN VUE C.E ET C.M:

VERTUS, TREVES, CADEER & KEER, LIER, THEUX.

Le Président EASTON sera en BELGIQUE DU 28/02 AU 2/03/2003

8. Arbitrage et Règlements :

Sitôt réception du CD- ROM des règlements FITA en français, des copies en seront faites et transmises aux arbitres.

Les arbitrages volontaires pour les championnats devraient être volontaires et bénévoles.

Les arbitres ont droit au paiement des forfaits prévus, mais il leur est toujours loisible de ne pas réclamer ces frais d'arbitrage.

Séminaire des Juges Internationaux à Bruxelles : Michel VERSTRAETEN a réussi son examen de candidat arbitre International. Le C.A le félicite.

DELEGUE DE PROVINCE :

BRABANT : présente sa démission qui sera effective le 11 janvier après le C.A. Un appel à candidature est lancé parmi les clubs du BRABANT .

HAINAUT : toujours pas de délégué en vue.

LIEGE : Championnat des JEUNES : les précisions concernant les différents championnats parviendront aux clubs et aux D.P le plus rapidement possible.

Brevets JEUNES : il sera continué comme auparavant, les brevets seront envoyés le plus rapidement possible aux cercles dont dépendent les Jeunes. A charge pour ces clubs de distribuer les Brevets.

Luxembourg : revient dans la course.

NAMUR : Coût estimé pour le Championnat de Belgique : 2000 €.

Tout se paye au Palais des Expositions.

Un seul plat est conseillé pour les championnats (pas de choix à la carte).

NATURE : le club ACE ne pourra pas organiser de tir NATURE cette année (sur proposition de la Commission Tir NATURE). Un nouveau terrain devra être homologué.

SAUF EREUR OU OMISSION.

LE PROCHAIN C.A se tiendra le samedi 11 janvier 2003 dès 9h00 dans les locaux du G.S.R, avenue de Marathon, 1 1020 BRUXELLES.

C.A préparatoire à l'A.G de l'après -midi.